

Circul(aire)...y a rien à voir !

L'année scolaire n'est pas encore achevée que le Ministre de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports publie sa circulaire de rentrée 2021 le 24/6/21 :

www.synep.org/circulaire_rentree_2021.pdf

S'il rappelle en préambule que la rentrée 2021 devrait intervenir dans de meilleures conditions sanitaires, malgré tout Monsieur Blanquer incite les établissements à mettre en place un plan de continuité pédagogique « au cas où ». Outre cela, cette circulaire contient de nombreuses « recommandations » et s'organise selon « 4 dimensions essentielles » :

1) La poursuite de l'élévation du niveau général :

- Consolider les apprentissages dès les premiers mois de rentrée en tenant compte des retards induits par la crise sanitaire.
- Faire de la lecture une priorité.
- Poursuivre le redressement du niveau en mathématiques.
- Parachever la réforme du lycée en proposant notamment une nouvelle spécialité (éducation physique, pratiques et culture sportive) et en expérimentant en enseignement de philosophie en classe de terminale professionnelle.
- Développer les compétences numériques avec la généralisation de PIX.
- Renforcer les « vacances apprenantes ».
- Renforcer l'activité physique.

2) Valeurs de la République et Culture Humaniste :

- Un guide sur « l'idée républicaine » sera diffusée dans les établissements à la rentrée.
- Une éducation aux médias et à l'information renforcée.
- Ouverture d'une option « français et culture en 6ème » dans les collèges les plus défavorisés.
- L'extension du Pass culture début 2022 pour les élèves de la 4ème à la terminale.
- Une invitation à organiser une rentrée en musique.
- Renforcement des actions pédagogiques autour de l'Europe, son histoire, sa construction et ses valeurs.
- Lutter contre les violences, le harcèlement et le séparatisme en proposant l'organisation d'un « carré régalien ».

La Secrétaire nationale

- Assurer le contrôle des établissements hors contrat ainsi que les élèves instruits à la maison par des équipes rectorales.
- Election systématique d'éco-délégués au collège et au lycée et encouragée dès le CM1 et CM2.

3) Assurer l'égalité des chances :

- Renforcer la mixité sociale des établissements les plus défavorisés.
- Poursuivre la politique de l'école inclusive.
- Veiller et contribuer à la santé physique et psychique des élèves.

4) Une équipe éducative soudée :

- Valoriser et renforcer l'unité collective.
- Revitaliser les projets d'école ou d'établissement.
- Renforcer l'autonomie des directeurs.

Au regard de cette circulaire, le SYNEP CFE-CGC fait le constat que Monsieur Blanquer assoit avant tout ses droits régaliens sous couvert de « recommandations » et déplore une nouvelle fois le manque de concertation avec les instances syndicales. Nous remarquons également que la majorité des verbes utilisés dans cette circulaire (*renforcer, parachever, poursuivre, développer...*) mettent surtout en exergue que tout reste encore en friche et que contrairement à ce que Monsieur Blanquer prétend depuis des mois, rien de concret n'a été fait !

Le SYNEP CFE-CGC pour sa part aurait volontiers soumis quelques « recommandations » de bon sens « au cas où » au Ministre : s'assurer que les soi-disant hackers russes soient hors d'état de nuire à la rentrée 2021, veiller à une meilleure organisation des examens afin d'éviter de recevoir des convocations le lendemain pour la veille, interdire le mépris pour les professeurs, les chefs d'établissement et les élèves par exemple.

Sylvie TUROWSKI
Secrétaire nationale